

BOVINS

# L'alimentation des bovins dans les Hauts-de-France

Dans la région, les vaches allaitantes sont mises en pâture près de 6 mois dans l'année en moyenne contre 2 mois à peine pour les vaches laitières. Ces périodes sont écourtées d'un mois par rapport à la moyenne nationale. Presque tous les élevages bovins de la région disposent de prairies et produisent du fourrage annuel. En moyenne par exploitation, la surface en herbe couvre 32 ha, moitié moins qu'en France, celle en maïs fourrager, 14 ha (11 en France). Les surfaces en maïs fourrager sont nettement plus étendues dans les élevages laitiers ou mixtes que dans les allaitants. La quantité de matière sèche produite par exploitation bovine est moindre dans les Hauts-de-France qu'en France. En compensation, la quantité d'aliments concentrés consommée par exploitation est supérieure à la moyenne nationale.

Dans toutes les régions de France, les élevages de bovins sont moins de 5 % à ne jamais mettre leurs animaux en pâture. Parmi les exploitations qui pratiquent le pâturage, les vaches allaitantes pâturent en moyenne plus longtemps que les vaches laitières, compte tenu des besoins des animaux et des contraintes liées à la traite. Or, les élevages spécialisés en vaches allaitantes sont moins nombreux dans la région qu'en vaches laitières, 35 % des élevages bovins contre 49 %. C'est le contraire à l'échelle nationale, respectivement 53 % et 35 %. Les exploitations en bovins mixtes (vaches laitières et vaches allaitantes) sont 13 % dans la région, 10 % en France entière.

## Une mise en pâture plus courte pour les vaches de la région

Dans les Hauts-de-France, les vaches allaitantes passent en moyenne 5,5 mois de l'année en pâture (dont un mois avec fourrage) et 6,5 mois en bâtiment (dont un mois en situation mixte bâtiment et pâture). Les vaches laitières passent beaucoup moins de

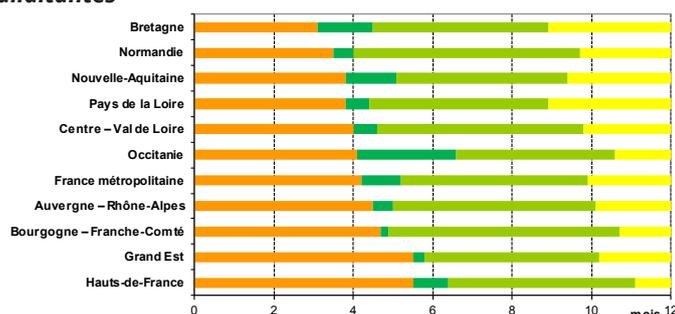
temps en pâture : 1,6 mois en moyenne et 10,4 mois en bâtiment (dont 4,4 en situation mixte). Les vaches allaitantes ont moins de besoins que les laitières, aussi le pâturage suffit à les nourrir pendant plusieurs mois. Pour elles, le rationnement à l'auge ne s'effectue

qu'en période hivernale.

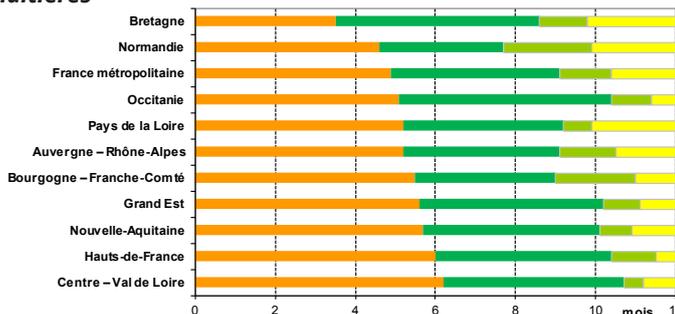
Les allaitantes comme les laitières pâturent en moyenne plus longtemps dans l'ensemble du territoire français que dans les Hauts-de-France, respectivement 1,2 et 1,3 mois de plus dans l'année. (Figure 1)

Figure 1 - Répartition du temps moyen annuel passé en bâtiment et/ou en pâture en 2015

### vaches allaitantes



### vaches laitières



■ dans les bâtiments ■ en situation mixte ■ en pâture seule ■ en pâture avec fourrages

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Le plein air intégral<sup>1</sup> concerne à peine 1 % des élevages bovins des Hauts-de-France, région où il est le moins souvent pratiqué avec le Grand Est<sup>2</sup>. En moyenne nationale, un élevage sur cinq a recours au plein air intégral pour une partie au moins de ses animaux. De même que pour le pâturage en général, le plein air intégral est utilisé bien davantage en France pour les vaches allaitantes (30 % des élevages) que pour les vaches laitières (8 %). (Figure 2)

### Des surfaces en herbe moins importantes dans les exploitations de la région

Sur l'ensemble du territoire régional, les prairies occupent 11,3 % de la superficie totale, soit moitié moins que ce qu'elles représentent à l'échelle nationale (source SAA 2018). Il s'agit de la part la plus faible des régions, à l'exception de l'Île-de-France. Ces 11,3 % de prairies se composent de 10,3 % de surfaces toujours en herbe, 0,3 % de prairie artificielle (luzerne, trèfle violet...) et 0,7 % de prairies temporaires.

Les exploitations bovines disposent presque toutes de surface en herbe (prairies permanentes, temporaires ou artificielles) : elles sont 98 % dans la région et 95 % en France. Cette surface en herbe est, en moyenne par exploitation bovine, de 31 ha dans la région, de 27 ha pour les élevages de vaches allaitantes (correspond dans l'étude à aucune vache laitière), de 31 ha pour ceux de vaches laitières (aucune vache allaitante) et de 46 ha pour les élevages mixtes (comporte des vaches laitières et allaitantes). La surface en herbe disponible par vache est en fait plus importante dans un élevage de vaches allaitantes, 67 ares en moyenne, que dans un élevage laitier (49 ares) ou mixte (51 ares). Les élevages allaitants comptent en moyenne dans la région 40 vaches, nettement moins que les laitiers, 64.

Figure 2 - Part d'élevages ayant des animaux en plein air intégral

en %	Élevages bovins	Élevages de vaches allaitantes (aucune vache laitière)	Élevages de vaches laitières (aucune vache allaitante)
Centre - Val de Loire	31,5	35,9	1,6
Bourgogne - Franche-Comté	23,9	37,2	1,9
Normandie	27,1	44,3	15,1
<b>Hauts-de-France</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>
Grand Est	1,3	2,1	0,6
Pays de la Loire	22,3	32,4	11,8
Bretagne	14,5	46,2	8,2
Nouvelle-Aquitaine	32,3	35,3	8,5
Occitanie	15,5	16,6	5,3
Auvergne - Rhône-Alpes	26,6	36,6	8,9
<b>Total France</b>	<b>20,7</b>	<b>29,7</b>	<b>8,0</b>

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

De plus, les élevages possédant moins de 50 vaches sont beaucoup plus nombreux parmi les allaitantes que parmi les vaches laitières (72 % contre 41 %).

La surface en herbe est, en moyenne par exploitation bovine, de 31 ha dans la région contre près du double en France (59 ha). La surface en herbe

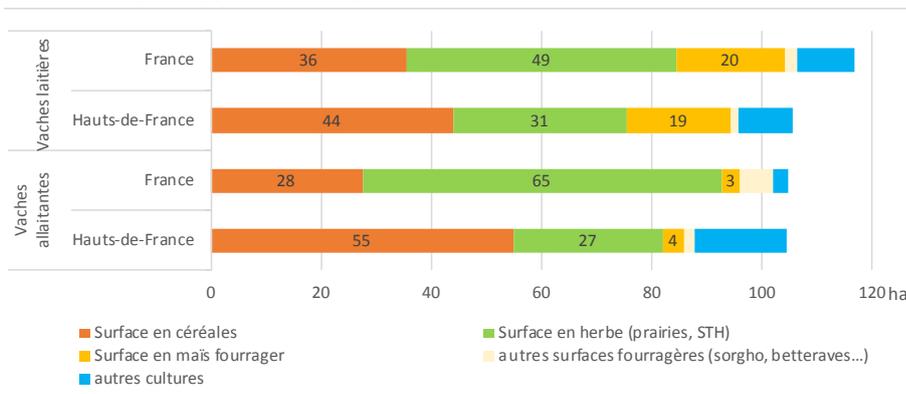
disponible par vache est, quelle que soit la spécialisation, plus importante en France que dans la région. Les cheptels de vaches allaitantes comptent en moyenne moins de vaches dans la région qu'en France, 40 vaches contre 56. Les élevages spécialisés en laitières ont en moyenne à peu près autant d'animaux qu'en France. (Figures 3 et 4)

Figure 3 - Surface moyenne en herbe (prairies, STH) par vache présente dans l'élevage

en are	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Bovins mixte	Ensemble espèce bovine
Hauts-de-France	67	49	51	55
France	116	75	82	97

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Figure 4 - Surfaces agricoles exploitées en moyenne par exploitation par type d'élevage



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

<sup>1</sup> Sans bâtiment d'élevage, les animaux restent dehors toute l'année

<sup>2</sup> Les régions Corse et Ile-de-France n'ont pas été enquêtées

## Le maïs ensilage, premier affouragement produit par les élevages laitiers ou mixtes

La quasi-totalité des exploitations bovines produisent du fourrage, qu'il soit issu d'herbe ou de fourrage annuel. En Hauts-de-France, 2,6 millions de tonnes sont ainsi récoltées par les exploitations bovines. Ceci représente une moyenne de 361 tonnes de matière sèche (MS) par exploitation, moins qu'au niveau national (415 tonnes). La production par exploitation dépasse les 500 tonnes de MS en Grand Est, Normandie et Pays de la Loire. Les vaches allaitantes pâturent plus longtemps, aussi une exploitation de vaches allaitantes produit bien moins de fourrage : 188 tonnes de MS dans la région, contre 452 pour une exploitation de vaches laitières, et 558 pour une exploitation de bovins mixtes. Le système fourrager est très important en élevage laitier car il est à la base de l'alimentation du troupeau.

Avec 210 tonnes de MS produites en moyenne par an par exploitation, l'ensilage<sup>3</sup> de maïs constitue 58 % du fourrage produit par les élevages

bovins de la région. En moyenne, cette production est 5 à 6 fois plus importante dans un élevage laitier ou mixte que dans un élevage allaitant. Les surfaces en maïs fourrager sont aussi nettement plus étendues dans les élevages laitiers ou mixtes (19 ha) que dans les allaitants (4 ha). (Figure 4)

Les autres fourrages, le foin, l'enrubannage<sup>4</sup>, l'ensilage d'herbe et les autres affouragements (herbe verte non séchée ou coupée grossièrement) représentent chacun une part plus ou moins équivalente, aux alentours de 10 % du fourrage produit dans la région. Le foin est en proportion plus important dans les élevages allaitants. Il y constitue 24 % de la quantité de fourrage produite (même 40 % au niveau France). (Figure 5).

### Les laitières, les plus gourmandes en aliments concentrés

Les aliments concentrés viennent compléter la ration des herbivores. Les exploitations bovines des Hauts-de-France comptent moins de surface en pâture et produisent moins de fourrage. De ce fait, une exploitation

bovine de la région consomme bien plus d'aliments concentrés qu'en moyenne nationale : 146 tonnes par an contre 85. Cette consommation place la région en tête de toutes les régions françaises, pour les élevages de vaches allaitantes, de vaches laitières (à égalité avec Centre-Val de Loire pour ce type d'élevage) et de bovins mixtes. (Fig. 6)

La quantité de concentrés consommée varie beaucoup selon le type d'élevage. Dans la région, elle n'est que de 83 tonnes en moyenne dans un élevage de vaches allaitantes, le double dans un élevage de vaches laitières et le triple dans un élevage de bovins mixtes. Les vaches laitières consomment le plus de concentrés. À elles seules, elles absorbent la moitié (51 %) des concentrés des élevages bovins de la région, précédant les animaux destinés à la boucherie y compris les veaux (20 %), les génisses (15 %) les vaches allaitantes (7 %) (autres bovins : 7 %). (Figure. 7)

Dans la région, une vache laitière consomme trois fois plus de concentrés (1,9 tonnes par an) qu'une vache allaitante (0,6 tonnes). Chacune

Figure 5 - Quantité de fourrage produite pour l'atelier bovin par type d'élevage et type d'affouragement

en tonnes de matière sèche		Quantité totale de fourrages produite par exploitation	Quantité par type d'affouragement				Autres affouragements produits
			Foin produit	Ensilage d'herbe produit	Ensilage de maïs produit	Enrubannage d'herbe produit	
<b>Vaches allaitantes</b>	Hauts-de-France	188	45	7	57	30	50
	France	275	111	51	60	42	10
<b>Vaches laitières</b>	Hauts-de-France	452	36	46	296	45	28
	France	555	84	88	322	36	23
<b>Bovins mixtes</b>	Hauts-de-France	558	62	55	354	49	38
	France	724	129	148	380	47	19
<b>Ensemble espèce bovine</b>	Hauts-de-France	361	42	32	210	39	37
	France	415	102	73	184	40	16

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

<sup>3</sup> L'ensilage est une méthode de conservation des fourrages par acidification passant par la fermentation lactique anaérobie d'un fourrage humide

<sup>4</sup> Méthode intermédiaire entre le foin et l'ensilage

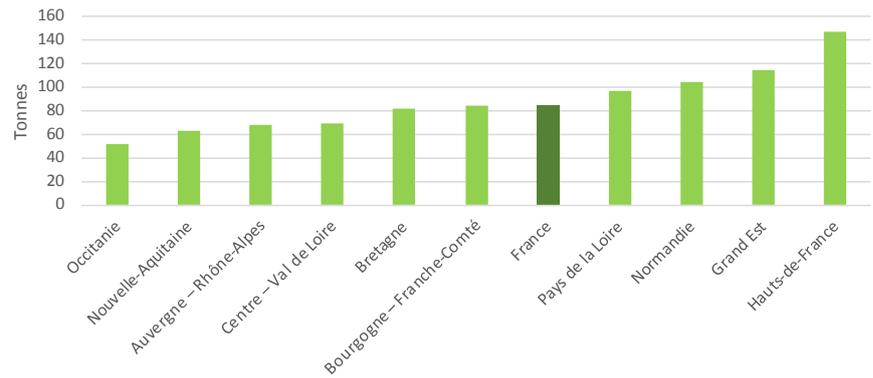
consomme 0,4 tonnes par an de plus que son homologue en France. La quantité de concentrés consommée par vache laitière augmente avec la taille de l'élevage : elle est de 1,4 T/an dans un élevage de moins de 50 vaches et de 2,1 pour un élevage de plus de 75 vaches. (Figure 8)

Les fourrages sont généralement suffisants pour assurer les besoins des vaches allaitantes, même si des concentrés peuvent toutefois être apportés à celles devenues trop maigres en période de reproduction, en début de lactation ou avant qu'elles ne soient abattues. Les vaches laitières reçoivent des concentrés en plus grande quantité au début de la lactation, afin de limiter l'amaigrissement. Comme la production de lait est importante durant cette période et la capacité d'ingestion réduite à son début, l'animal puise dans ses réserves et maigrit. Une forte consommation de matière sèche se traduit par un grand apport d'éléments nutritifs et une haute production laitière.

### Les pulpes de betteraves constituent 30 % des aliments concentrés donnés aux bovins de la région

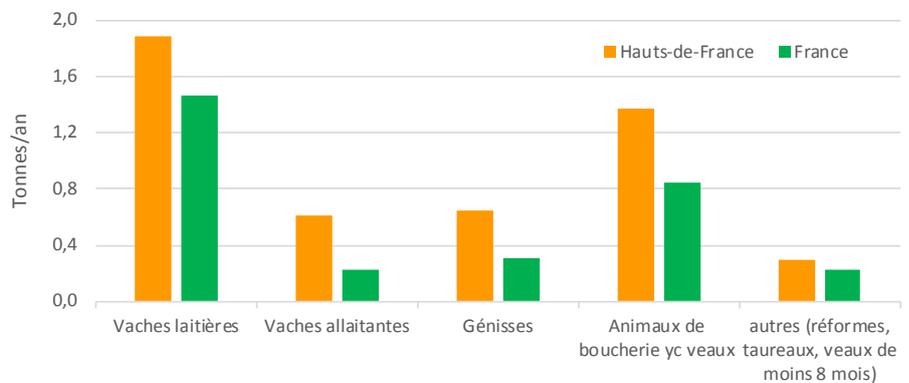
Une part des concentrés, soit la moitié du volume pour la région, est issue des industries agroalimentaires, comme les pulpes de betterave ou les tourteaux. Les pulpes de betteraves, très riches en cellulose digestible, composent 30 % de la quantité d'aliments concentrés destinés aux bovins de la région contre seulement 7 % au niveau national. Cette proportion atteint même 46 % dans les élevages de vaches allaitantes de la région. Les tourteaux (de soja et de colza essentiellement), résidus riches en protéine, représentent 19 % des aliments concentrés consommés par les bovins, dans la région comme en France.

Figure 6 - Quantité moyenne d'aliments concentrés consommée par an par exploitation bovine



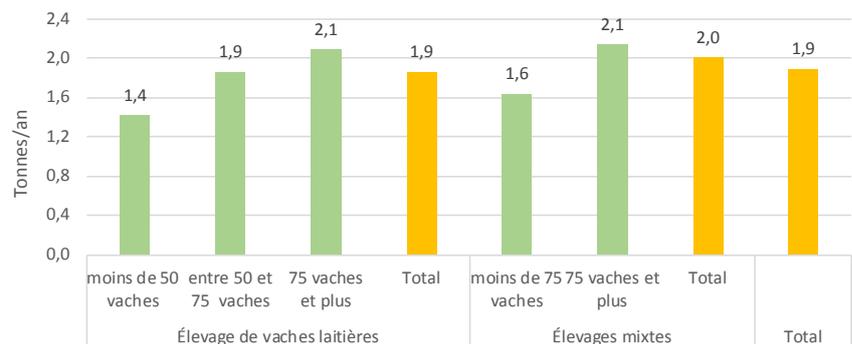
Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Figure 7 - Quantité d'aliments concentrés consommée par an par tête



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Figure 8 - Quantité d'aliments concentrés consommée par an par vache laitière dans les Hauts-de-France



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Les céréales (blé tendre, maïs grain et orge) ne représentent que 7 % des concentrés consommés par les bovins de la région, contre 30 % en France. De même, les aliments composés

(lait en poudre, complément minéral et vitaminé, etc.) constituent 26 % du volume de concentrés, moins qu'au niveau national (37 %). (Figure 9)

Les exploitations bovines des Hauts-de-France sont les moins autonomes de toutes les régions quant aux aliments concentrés destinés aux bovins. Ceci est vrai pour tous les types d'exploitations. Aussi les exploitations bovines de la région achètent-elles globalement 85 % de ces aliments, contre 68 % au niveau national. C'est en céréales, puis dans les protéagineux, que les élevages bovins sont le plus autosuffisants. L'autoconsommation représente 83 % du volume des

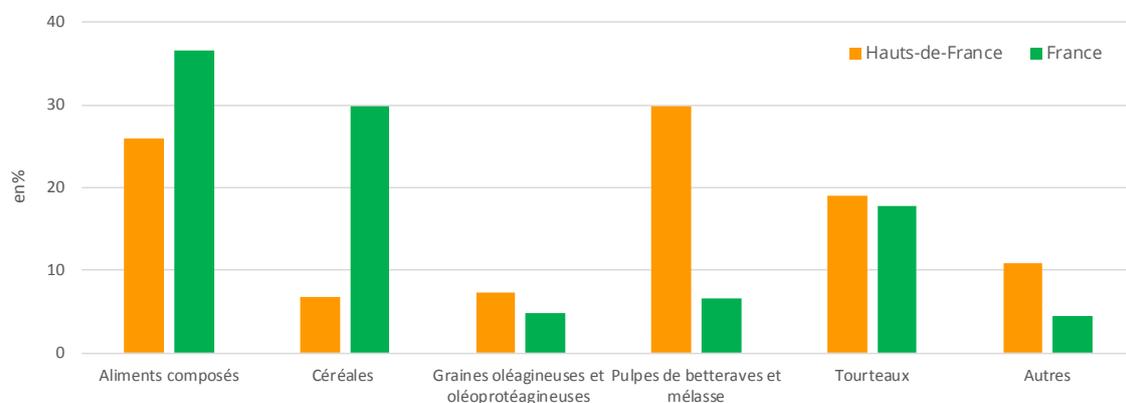
céréales et 71 % des protéagineux consommés par les exploitations bovines de la région.

### La culture de céréales et oléagineux, une source de revenu pour certains élevages bovins

Les surfaces en céréales et oléoprotéagineux sont d'ailleurs importantes dans les élevages bovins de la région. En moyenne, ceux-ci consacrent autant d'hectares aux

céréales et oléoprotéagineux, soit 48 hectares, qu'à la surface fourragère (46 ha). Ce n'est pas le cas pour l'ensemble des élevages bovins français, respectivement 32 ha versus 75 ha. La surface consacrée aux céréales et oléoprotéagineux est dans la région légèrement plus étendue dans les élevages d'allaitantes (55 ha), que dans les laitiers et bovins mixtes (45 ha). Les céréales et oléoprotéagineux produits ne sont pas seulement destinés à l'alimentation des bovins. (Fig. 4)

Figure 9 - Répartition des aliments concentrés consommés par l'ensemble des bovins



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

**Champ de l'enquête :** Elevages de bovins d'au moins 10 vaches allaitantes ou 50 bovins dans les 10 régions représentant au moins 95 % des effectifs

#### Pour en savoir plus sur la source et la méthodologie :

Agreste chiffres et données n° 2019-6 – juin 2019 « Pratiques d'élevage 2015 Alimentation des herbivores » sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France  
Service régional de l'information statistique et économique  
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3  
Tél. 03 22 33 55 50  
Courriel : [srise.draaf-hauts-de-franceagriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-hauts-de-franceagriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Emilie Hennebois  
Rédactrice : Anne Evrard  
Composition : Monique Lecut  
Dépot légal : À parution  
ISSN : 2729-2991  
© Agreste 2020